

1 agent de surveillance de la voie publique (ASVP)

Référence : VDN25/165 du 10/10/2025



Ville de
NOUMÉA

Employeur : Mairie de Nouméa

Corps /Domaine : agent contractuel de droit public -
grille 1 échelon 5

Direction : de la police municipale

**Durée de résidence exigée
pour le recrutement sur titre :**

Lieu de travail : hôtel de police

Date de dépôt de l'offre : vendredi 10 octobre 2025

Poste à pourvoir : Janvier 2026

Date limite de candidature : vendredi 31 octobre 2025

Détails de l'offre :

La ville de Nouméa et ses 1 600 collaborateurs sont engagés quotidiennement au service des 86.000 Nouméens. Ils œuvrent au développement de la Ville avec plus de 200 équipements et services en lien avec les nombreux domaines de compétence dévolus à la Commune.

Placée sous l'autorité directe du Secrétaire Général en charge du pôle sécurité, la direction de la police municipale a pour mission générale d'assurer, en tout temps et sur l'ensemble du territoire communal, le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Elle agit également dans le cadre de ses compétences judiciaires, sous le contrôle du procureur de la République, dans la lutte contre la délinquance et l'insécurité routière. La direction de la police municipale comprend le pôle opérationnel qui est composé de cinq unités, une de coordination, quatre de voie publique et le service coordination administrative et financière.

La brigade de stationnement est garante de l'application de la politique du stationnement définie par l'exécutif municipal. Dans ce cadre, ses 10 agents relèvent les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement payant.

Missions :

Sous l'autorité du chef de brigade, l'ASVP est chargé du bon respect de la réglementation concernant le stationnement payant et gênant. Il surveille et relève les infractions relatives à l'arrêt, au stationnement, à l'affichage du certificat d'assurance et effectue les saisies dans le logiciel de traitement informatique. Il participe à des missions de prévention et de protection sur la voie publique et renseigne les usagers.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

- Travail en équipe, par tous temps sur la voie publique ;
- Bonne condition physique exigée ;
- Port d'une tenue spécifique, distincte des autres services de police ;
- Conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées ;
- Saisies informatiques fréquentes dans le logiciel APAGOGÉ.

Profil du candidat

Savoir/Connaissance/Diplôme exigé :

- Pouvoirs de police du maire ;
- Connaissance du code de la route et du code des assurances ;
- Bonnes connaissances de la réglementation municipale sur le stationnement et son application ;
- Notions de l'utilisation et du circuit de traitement du procès-verbal électronique ;
- Connaissances des procédures et dispositifs de secours (pompiers, services d'urgence médicale, etc.) ;
- Connaissance des règles et zones de stationnement ;

- Connaissances en saisie informatique ;
- Respect de la déontologie et éthique professionnelle ;
- Sens du service public et des relations avec le public ;
- Très grande disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations ;
- Rigueur et discrétion ;
- Maîtrise de soi dans des situations conflictuelles.

**Contact et informations
complémentaires :**

Raymond BOGEY – chef de la brigade de stationnement
Tél : 27.07.13 – mail : raymond.bogey@ville-noumea.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Votre candidature doit **obligatoirement** comporter les documents suivants :

- ☐ une lettre de motivation ;
- ☐ un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- ☐ la fiche de renseignements dûment complétée à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#) ;
- ☐ l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#) ;
- ☐ la photocopie des diplômes ;
- ☐ pour les fonctionnaires, l'arrêté de dernière situation administrative ;
- ☐ les justificatifs concernant la citoyenneté ou la durée de résidence **si nécessaire** (liste des pièces à fournir dans le document "notice explicative" à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#)) ;
- ☐ pour les fonctionnaires, la demande de changement de corps ou cadre d'emploi **si nécessaire** (demande à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#)).

Votre candidature, précisant la référence de l'offre, doit parvenir au maire de la ville de Nouméa **prioritairement** par :

- mail : mairie.recrutement@ville-noumea.nc

En cas d'impossibilité de candidater par le biais de la messagerie électronique, les dossiers de candidatures peuvent parvenir au maire de la Ville de Nouméa par :

- Voie postale : BP K1 - 98849 Nouméa Cedex
- Dépôt physique : 16, rue du général Mangin Nouméa

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.